



Compte tenu des usages non agricoles actuels des terres : espaces miniers, zones urbaines, aires protégées (parcs nationaux et forêts classées), 13,6 millions d'hectares auraient une vocation agricole en 2020 (dont 8 millions avec des aptitudes moyennes à bonnes), soit 55 % du territoire national. 5,3 millions d'hectares sont déjà cultivés. Ainsi la Guinée dispose d'un potentiel supplémentaire de terres à vocation agricole d'environ 8 millions d'hectares.

La région naturelle de la Haute Guinée représente à elle seule quasiment 50 % du potentiel agricole disponible de la République de la Guinée. Les régions de la Moyenne Guinée et de la Guinée Forestière disposent respectivement de 20 % et la Guinée Maritime environ 10 %.

Classe de vocation	Vocation agricole des terres	Surface (ha)
N1	Terre définitivement sans vocation agricole	2 487 532
N2	Terre sans vocation agricole en l'état actuel	8 400 476
S3	Terre à vocation agricole marginale	5 270 071
S2	Terre à vocation agricole moyenne	7 924 850
S1	Terre à bonne vocation agricole	398 689
Total		24 481 617

